**COMPTE RENDU DE L‘ASSEMBLEE GENERALE DU 16/02/19**

A l’ordre du jour :

1. **Acquittement des cotisations 2019 :**

Pour ceux qui n’étaient pas là, pensez à renouveler votre carte d’adhérent et à recruter de nouveaux bénévoles car départ de quelques jeunes cette année et besoin d’aide.

1. **Rapport moral et d’activités 2018** :
* **Vide grenier du 8 Mai :** Tous les emplacements ont été vendus. Seul bémol : bénéfice faible au niveau de la buvette et de la restauration.
* **Vide grenier du 8 Juillet :** Bonne journée
* **Fête de l’élevage et de la traction animale :** Cet évènement qui va fêter ses 13 ans en 2019 a été en constante hausse et évolution ces dernières années et a même atteint en 2017 les objectifs de 2007 à savoir être une fête gratuite et attractive pour tous : familles, touristes ou moissagais, jeunes, moins jeunes, handicapés
* **Repas du 13 octobre :** Bonne animation appréciée, bon repas, belle déco…
1. **Présentation compte de résultats et bilan 2018, budget 2019** **:** (voir feuilles)
2. **Election du trésorier adjoint :**

A l’unanimité, élection de Michel Beugin, candidat à ce poste.

1. **Infos sur le vide grenier du 8 Mai 2019 :** (quai Charles de Gaulles)

Madeleine gérera les réservations téléphoniques des emplacements.

1. **Info sur la foire à tout et concert du dimanche 7 juillet 2019 :** (Uvarium)

Vide grenier jusqu’à 19h puis concert avec le groupe « ROCK ON THE ROAD » dont Lucas, membre de notre association est le batteur.

Pendant le concert, vente de boissons à la buvette et assiettes garnies.

1. **Infos fête de l’élevage et de la traction animale :**

Animations prévues cette année :

- cirque (avec un nouveau numéro)

- démonstration de chiens de défense

 - danseurs country

- promenades en calèche

- vieux métiers

- ânes et vaches attelés

- lamas

- animation/bal

- vide grenier (payant cette année car le fait de le faire gratuit l’an passé ne nous a rien rapporté de plus, même pas des repas supplémentaires)

**.**

1. **Questions diverses :**

- Proposition d’une grille tarifaire des repas pour toutes les bénévoles selon qu’ils sont adhérents ou non et selon les différentes manifestations organisées par l’association dans l’année approuvée par les membres présents à l’AG (voir feuille).

- Nouvelle difficulté cette année en terme de communication : un arrêté préfectoral interdit de mettre des panneaux sur les bords de routes ou sur les ronds-points.

- La mairie de Moissac met gratuitement à la disposition des associations des salles au centre culturel pour les réunions. Nous organiserons donc nos prochaines rencontres là-bas.

Prochaine réunion pour mettre au point les prochains événements : ………………………………………………………………………….